



Courrier suite à Vol à l'étalage en allemagne 50 euros de valeur

Par **descape**, le **07/12/2015** à **20:24**

Bonsoir,

Le 11 novembre dernier, je suis allé à Sarrebruck avec ma petite amie.

Bien mal nous en a pris, j'ai eu la mauvaise idée de voler 2 bouteilles de shampoing d'une valeur de 50 euros au total.

Le vigile nous a arrêté à la sortie. J'ai donné les 2 bouteilles. Il a appelé la police et nous a fait signé un papier pour ne plus revenir dans le dit magasin pendant 1 an.

La police est venue relever nous identités, à fouiller nos affaires. Dans mon sac se trouver des habits de C&A achetés (les policiers avaient un doute mais comment leur expliquer en allemand!).

Puis ils nous ont laissé repartir.

Toutefois, aujourd'hui, je trouve dans mon courrier 2 lettres : 1 adressée à moi et 1 adressée à ma petite amie.

Dans ces 2 lettres se trouve 2 dossier de 4 pages "audition de l'accusée" ou l'on peut reconnaître le vol, avoir le droit de garder le silence, etc.

1 dossier pour le magasin ou on a volé TKmaxx mais aussi un autre pour C&A alors que nous n'y avons pas mis les pieds.

Dans les 2 lettres se trouvent les memes dossiers respectifs mais l'un pour moi et l'autre pour ma petite amie.

J'ai décidé de reconnaître l'acte et j'ai bien souligné que ma copine n'était pas au courant de ce que j'avais fait. Et c'est le cas! Ca m'a valu un sacré savon.

J'ai l'intention de l'envoyer demain. Mais avant cela, j'aimerais savoir si j'ai pris la bonne décision. Et si j'ignore ces lettres reçues (sans recommandé, rien) que se passerait il? etc...

Merci par avance de vos bons conseils,

Manu